2013

Cours explicatifs des annulatifs de l'Islâm (16)



Mehdi Abou 'Abdir-Rahmân

www.spfbirmingham.com

9/21/2013

Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صلّى الله عليه و سلّم est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :
La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صلّى الله عليه و سلّم. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.
Ceci étant dit:

(Suite de l'explication du quatrième annulatif) :

Cheikh Mohammad bin 'Omar bin Sâlim Bâzmoul –qu'Allah le préserve-continue son explication du quatrième annulatif en disant:

- ✓ Troisièmement : parmi les fruits de la divergence (précitée) il y a le fait de savoir que l'application de cet annulatif à la réalité est une affaire dangereuse car le point théorique se base sur la croyance citée (précédemment) que c'est (plus sage et meilleur) et cela augmente son danger lors de l'application à la réalité et c'est pour cela que revenir à ce sujet aux gens qui détiennent le commandement parmi les gouverneurs et les savants fait partie des règles du takfîr et cela ne fait pas partie de l'occupation des savants

qui ne font pas partie des gens qui détiennent le commandement ni de l'occupation des étudiants en sciences islamiques.

Et les savants auxquels on revient dans ce genre d'affaires sont à notre époque comme :

Son éminence le Muftî Cheikh 'Abdel-'Azîz Âli Ach-Cheikh et Cheikh Sâlih Al-Fawzân et Cheikh Sâlih Al-Louhaydân, qu'Allah allonge leurs temps de vie et leur attribue la (bonne) santé et les préserve.

Les gens de science sont donc ceux vers qui on revient dans ce genre d'affaires et on ne revient pas à d'autres qu'eux.

Car lorsque tu veux juger mécréant un gouverneur quelconque, tu as besoin de ce qui suit :

- Premièrement : Que tu établisses que ce qui émane du gouverneur –que tu aies à ce sujet une preuve venant d'Allah- est une mécréance
- Deuxièmement : Que tu établisses que cela émane du gouverneur de la manière qui est une mécréance.

Et à ce sujet il faut revenir aux gens de science et nous ne les dépassons pas car nous savons que la sûreté et la sécurité résident dans le fait de s'attacher à leurs pas et qu'ils sont les héritiers des Prophètes.

Car ils craignent plus Allah que nous.

Et ils sont plus pieux envers Allah que nous.

Et ils sont plus savants au sujet d'Allah que nous.

Et donc nous ne transgressons pas leur parole et nous ne sortons pas de leur orientation ni de leur guidance.

Ceux-là sont les étoiles par lesquelles les gens s'orientent.

Ceux-là sont les savants que nous avons connus pour leur suivi du Coran et de la Sunnah selon la compréhension des pieux prédécesseurs.

Ce sont ceux au sujet desquels nous avons su qu'ils désirent ardemment la réalisation du bien général et du bien particulier afin que cela bénéficie l'Islam et que cela bénéficie les musulmans et que la Religion soit protégée par la Protection d'Allah Le Très-Haut.

Ceux-là sont les savants vers lesquels il convient que nous revenions.

Et cet appel répété de gens comme moi parmi les étudiants en sciences islamiques : nous suivons en cela l'exemple des pieux prédécesseurs.

Si 'Abdoullâh bin Mas'oud –qu'Allah l'agrée- disait à son époque :

"Apprenez la science avant qu'elle ne soit prise et sa prise est que ses gens s'en aillent. Prenez garde à la dureté et à l'approfondissement (des affaires outre-mesure) et à l'innovation et attachez-vous à Al-'Atîq[1]".

(Rapporté par Al-Bayhaqî dans Al-Madkhal avec une chaîne de transmission authentique).

Qu'en est-il alors du fait de rappeler cela à notre époque ?!

[1] N.d.t : L'Ancien.

Cela est donc toujours la voie des savants et la voie des étudiants islamiques : ils incitent les gens à revenir aux savants.

Et car ceux qui appellent à l'égarement sont nombreux.

Et car ceux qui appellent au Faux sont nombreux.

Et car nous vivons une ouverture médiatique.

Et le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم dit :

"Des prédicateurs aux portes de l'Enfer. Ceux qui répondent à leur appel vers l'Enfer, ils l'y jetteront".

" Je dis : "Ô Messager d'Allah ! Décris-les-nous".

Il dit صلّى الله عليه و سلّم:

"Ils sont des nôtres et parlent notre langue"[2].

"Je dis : "Que m'ordonnes-tu si je vis jusqu'à vivre cela ?".

Il dit صلّى الله عليه و سلّم:

"Tu t'attaches au Groupe des musulmans et à leur imam".

"Je dis : "Et s'ils n'ont ni Groupe ni imam ?".

Il dit صلّى الله عليه و سلّم:

[2] Note de bas de page du cheikh : "Fais un arrêt quant à la description de ceux qui appellent à l'égarement, et le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم appelle les musulmans, lorsque ceux-là se font nombreux, à s'attacher au Groupe des musulmans car c'est la voie pour être sauvés de la fitnah de ceux-là et pas le fait de juger les gouverneurs comme étant mécréants et se rebeller contre eux et remplir le cœur des musulmans contre eux".

"Isole-toi de tous ces groupes et ce même si tu mords la racine d'un arbre jusqu'à ce que te vienne la mort alors que tu es dans cet état".

Rapporté par Al-Boukhârî n°3606 et Mouslim n°1847.

Et la voie pour être sur nos gardes quant à eux, et la voie pour être préservés d'eux, et la voie pour nous débarrasser de leur mal :

Nous attacher au Groupe des Musulmans et à leur imam :

"Attache-toi au Groupe des Musulmans et à leur imam" : et tu seras sauf.

Donc ceux qui appellent à l'égarement sont aujourd'hui nombreux et parmi les affaires autour desquelles ceux-là parlent, c'est l'affaire du jugement par autre que ce qu'Allah a fait descendre et par cela ils montent en degré jusqu'à juger les gouverneurs comme étant mécréants et à se rebeller contre eux sans qu'ils ne maîtrisent le sujet et sans prendre en considération les conditions de cela et donc ils amènent à la société des malheurs et des désastres qui ouvrent la terre des musulmans à leur ennemi.

C'est certes à Allah Seul que nous appartenons et c'est vers Lui Seul que nous retournerons et il n'y a de force ni de puissance qu'en Allah.

Ils utilisent pour prouver aux gens des (textes) à équivoque et n'appliquent pas bien les jugements à la réalité contrairement à la méthode des gens de science qui renvoient les (textes) à équivoque aux textes qui sont sans équivoque et s'assurent dans l'application des

jugements à la réalité et regardent l'établissement des conditions et l'absence des barrières avant de juger l'individu spécifique comme étant mécréant prenant en considération dans tout cela ce qui concrétise le bien et repousse le mal.

Le cinquième annulatif :

"Quiconque déteste quelque chose qui fait partie de ce avec lequel le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم est venu, et ce même s'il le met en pratique, aura mécru à l'unanimité".

L'auteur[3] –qu'Allah lui fasse miséricorde- dit :

"Le cinquième (annulatif) : Quiconque déteste quelque chose qui fait partie de ce avec lequel le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم est venu, et ce même s'il le met en pratique, aura mécru à l'unanimité. Et la preuve de cela est la parole d'Allah (dont la traduction du sens est) :

"C'est parce qu'ils ont de la répulsion pour ce qu'Allah a fait descendre. Il a rendu donc vaine leurs œuvres".

Sourate Mohammad v.9."

L'explication de Cheikh Mohammad bin 'Omar bin Sâlim Bâzmoul qu'Allah le préserve :

"La base de la Religion repose sur l'amour du Messager d'Allah

[3] N.d.t: Cheikh Al-Islâm Mohammad bin 'Abdil-Wahhâb.

صلّى الله عليه و سلّم et le respect profond envers lui صلّى الله عليه و سلّم et c'est donc une croyance et une connaissance et une vénération d'Allah et un profond respect pour Son Messager et Sa Religion.

Donc, quiconque déteste quelque chose parmi ce avec lequel le Messager صلّى الله عليه و سلّم est venu aura annulé la base de la Foi.

D'après Anas qu'il a dit:

Le Prophète صلّى الله عليه و سلّم a dit :

"Nul d'entre vous ne croira tant que je ne serai pas plus aimé par lui que son père et son enfant et tous les gens".

Rapporté par Al-Boukhârî n°15 et Mouslim n°44.

Et d'après 'Abdoullâh bnou Hichâm qu'il a dit :

"Nous étions avec le Prophète صلّى الله عليه و سلّم alors qu'il tenait la main de 'Omar bnou Al-Khaṯṯâb.

'Omar lui dit alors : "Ô Messager d'Allah ! Tu es certes plus aimé par moi que toute chose à l'exception faite de ma personne !".

Le Prophète صلّى الله عليه و سلّم dit alors : "Non ! Par Celui qui détient mon âme dans Sa Main ! Quand je serai plus aimé par toi que ta propre personne !".

'Omar lui dit alors : "Par Allah ! Tu es certes plus aimé par moi que ma propre personne !".

Le Prophète صلّى الله عليه و سلّم dit alors : "Maintenant. Ô 'Omar !".

Rapporté par Al-Boukhârî n°6632.

La Foi de l’un d’entre nous ne se concrétise donc que par l’amour du Messager d’Allah صلّى الله عليه و سلّم d’un amour qui est supérieur à l’amour que l’on a pour nos propres personnes et nos parents et nos enfants et notre argent et notre famille.

Qu’en est-il alors de celui qui déteste quelque chose parmi ce avec lequel le Messager d’Allah صلّى الله عليه و سلّم est venu ?!

Il n’y a aucun doute que par cela il annule la base de la Foi et la rend vaine.

Et celui dont le cœur se noue sur la détestation de quelque chose parmi ce avec lequel le Messager صلّى الله عليه و سلّم est venu aura donc annulé cette base et ce même s’il n’agit pas en fonction de cette détestation car la mécréance est par la parole et par l’action et par la croyance et par le doute comme la Foi est par la langue et par la croyance et par l’action des membres[4].

Et Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Non !… Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu’ils ne t’auront demandé de juger de leurs disputes et qu’ils n’auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu’ils se soumettent complètement (à ta sentence)".

---

[4] Note de bas de page du cheikh : Voir la neuvième règle parmi les règles du takfîr dans l’introduction.

N.d.t : Voir : http://www.spfbirmingham.com/doc/Explicatifs_des_annulatifs_de__lislam_Bazmoul.05.pdf

Sourate An-Nisâ v.65.

Et Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Il n’appartient pas un croyant ou à une croyante, une fois qu’Allah et Son Messager ont décidé d’une chose d’avoir encore le choix dans leur façon d’agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son Messager, s’est égaré certes, d’un égarement évident".

Sourate Al-Ahzâb v.36.

Et donc il est obligatoire au musulman d’agréer et de ne pas désagréer ni de détester quelque chose parmi ce avec lequel le Messager d’Allah صلّى الله عليه و سلّم est venu et de se soumettre à lui صلّى الله عليه و سلّم.

Quant à la difficulté éprouvée qui n’est pas de ce ressort ce n’est pas une mécréance.

Comme ce qui a été rapporté dans le récit d’Al-Houdaybiyyah d’après le hadîth de ‘Ourwah bnou Az-Zoubayr d’après Al-Miswar bni Makhramah et Marwân chacun des deux confirmant la véracité du hadîth de l’autre et dans lequel il y a que (le Messager d’Allah) صلّى الله عليه و سلّم lorsqu’il a fini avec l’affaire de l’écrit, il dit à ses Compagnons : "Levez-vous et immolez (votre bête) puis rasez-vous (la tête)".

Il dit : "Par Allah ! Aucun homme parmi eux ne se leva jusqu’à ce qu’il

صلّى الله عليه و سلّم le dise trois fois. Et donc lorsque personne ne se leva, il entra صلّى الله عليه و سلّم chez Oum Salamah et lui raconta ce qu'il avait trouvé de la part des gens.

Oum Salamah lui dit alors : "Ô Prophète d'Allah ! Aimerais-tu cela ?

Sors, puis n'adresse la parole à personne parmi eux jusqu'à ce que tu immoles tes bêtes et appelle ton coiffeur qu'il te rase (la tête)".

Il sortit donc et n'adressa la parole à personne parmi eux jusqu'à ce qu'il ait fait cela : il immola ses bêtes et appela son coiffeur qui lui rasa (la tête).

Lorsqu'ils virent cela, ils se levèrent et immolèrent et ils se rasèrent (la tête) les uns des autres à tel point qu'ils faillirent s'entretuer les uns les autres en raison de la pression de la foule".

Rapporté par Al-Boukhârî n°2734.

Le fait donc qu'ils s'abstiennent n'était qu'en raison de leur amour pour le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم et leur désir de faire comme il fait et donc le principe n'était pas chez eux une détestation ou une répulsion envers ce avec lequel le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم est venu mais le principe n'était rien d'autre que leur diligence à augmenter leur suivi de ce avec lequel le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم est venu car ils voient que ce qu'Allah a choisi pour Son Messager est le plus complet et le meilleur alors qu'il peut صلّى الله عليه و سلّم leur ordonner ce qui est plus facile et donc l'affaire qui a émané d'eux n'est pas une difficulté qui est de la mécréance ou de la détestation mais ce n'est rien d'autre qu'une

autre affaire sous un autre angle sous une autre vue de leur part et donc la difficulté qui est de ce type n'est pas une mécréance qui fait sortir de la Religion.

Ibn Taymiyyah –qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit :

"Et les actions sont annulées par la mécréance. Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Et ceux qui parmi vous abjureront leur religion et mourront infidèles, vaines seront pour eux leurs actions".

Sourate Al-Baqarah v.217.

Et Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Et quiconque abjure la foi, alors vaine devient son action".

Sourate Al-Mâidah v.5.

Et Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain".

Sourate Al-An'âm v.88.

Et Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Si tu donnes des associés à Allah, ton œuvre sera certes vaine".

Sourat Az-Zoumar v.65.

Et Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) :

"C'est parce qu'ils ont de la répulsion pour ce qu'Allah a fait descendre. Il a rendu donc vaines leurs œuvres".

Sourate Moḫammad v.9.

Et Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Cela parce qu'ils ont suivi ce qui courrouce Allah, et qu'ils ont de la répulsion pour [ce qui attire] Son agrément. Il a donc rendu vaines leurs œuvres".

Sourate Moḫammad v.28.

Et de même si une action est liée à la mécréance cela n'est pas accepté et pour preuve de cela la parole d'Allah (dont la traduction du sens est) :

"Allah n'accepte, dit l'autre, que de la part des pieux".

Sourate Al-Mâidah v.27

Et Sa parole (dont la traduction du sens est) :

"Ceux qui ont mécru et obstrué le chemin d'Allah, Il a rendu leurs œuvres vaines".

Sourate Moḫammad v.1.

Et Sa parole (dont la traduction du sens est) :

"Ce qui empêche leurs dons d'être agréés, c'est le fait qu'ils n'ont pas cru en Allah et Son messager".

Sourate At-Tawbah v.54.

Et cela est apparent.

Et n'annule les actions que la mécréance car celui qui meurt sur la Foi se doit obligatoirement d'entrer au Paradis et d'être sorti de l'Enfer s'il y est entré. Et si toutes ses actions étaient annulées il ne serait pas entré du tout au Paradis et car les actions ne sont annulées que par ce qui ce s'y oppose et ne s'oppose aux actions de manière absolue que la mécréance et cela est connu parmi les fondements des Gens de la Sunnah.

Oui, il se peut que certaines actions soient annulées en raison de la présence de ce qui les pervertit comme Allah Le Très-Haut a dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Ô les croyants! N'annulez pas vos aumônes par un rappel ou un tort".

Sourate Al-Baqarah v.264.

Et c'est pour cela qu'Allah n'a annulé les actions dans Son Livre que par la mécréance".

Fin de citation[5].

Je[6] dis :

Donc la répulsion et la détestation envers ce avec lequel est venu le Messager d'Allah est une mécréance qui annule les actions et fait sortir de la Religion et ce même s'il n'agit pas en fonction de cette détestation et donc la croyance en elle-même dans le cœur annule les actions et

[5] As-Sârim Al-Masloul v.1 p.59.

[6] N.d.t: Cheikh Mohammad bin 'Omar bin Sâlim Bâzmoul.

pour preuve de cela la parole d'Allah Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) :

"C'est parce qu'ils ont de la répulsion pour ce qu'Allah a fait descendre. Il a rendu donc vaines leurs œuvres".

Sourate Mohammad v.9.

Et Il dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Cela parce qu'ils ont suivi ce qui courrouce Allah, et qu'ils ont de la répulsion pour [ce qui attire] Son agrément. Il a donc rendu vaines leurs œuvres".

Sourate Mohammad v.28.